

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## DE BILLETS D'ENTREE DANS LES MONUMENTS NÎMOIS GÉRÉS PAR EDEIS ROMANITÉ

### PREAMBULE

Toute commande d'un billet passée sur le site [tickets.arenas-nimes.com](http://tickets.arenas-nimes.com) emporte l'adhésion exclusive aux présentes Conditions générales de vente. réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la commande.

### ARTICLE 1 - BILLETS PROPOSÉS A LA VENTE POUR LES INDIVIDUELS

#### 1.1 Prestations auxquels les billets ouvrent droit

Les billets donnent un droit d'accès aux sites gérés par EDEIS Romanité : les Arènes, de Nîmes, la Maison carrée, et la Tour Magne pour une période définie. Les billets pour les spectacles et les événements spéciaux sont vendus de manière séparée.

#### 1.2 Durée de validité des billets délivrés

Chaque billet délivré n'est valable que pour la période indiquée sur celui-ci.

#### 1.3 Disponibilité des billets

Le Client est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des billets souhaités.

### ARTICLE 2 - BILLETS PROPOSÉS A LA VENTE POUR LES GROUPES

Les prestations groupes donnent un droit d'accès aux sites gérés par EDEIS Romanité : les Arènes de Nîmes, la Maison carrée, et la Tour Magne pour une période définie, avec un tarif préférentiel à partir de 20 personnes. Les billets pour les spectacles et les événements spéciaux sont vendus de manière séparée.

### ARTICLE 3 – GRATUITÉS

Un droit d'accès aux sites gérés par EDEIS Romanité est gratuit (hors spectacles et événements) pour les catégories suivantes : enfant de moins de 7 ans, personnes en situation de minima sociaux, personne en situation de handicap et son accompagnant, conférencier, guide interprète, conservateur, membre d'ICOM / ICOMOS, membre du SNELAC. Carte Ministère de la culture, journaliste (pré-réservation obligatoire), enseignant en

activité en 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, uniquement dans le cadre d'une visite préparatoire. Etudiant à Nîmes durant la semaine d'intégration uniquement. Habitant de Nîmes. Professionnel du tourisme. La gratuité ne pourra être délivrée qu'en caisse sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

### ARTICLE 4 : TARIFS DES PRESTATIONS ET PRIX DE LA COMMANDE

Le site propose plusieurs tarifs qui sont fonction du type de visite concernée ainsi que de l'âge ou du statut du bénéficiaire du droit d'entrée.

Les tarifs des visites sont ceux affichés sur les différents sites gérés par EDEIS Romanité au moment de la commande. Le prix total lors de la validation de la commande est le prix définitif, toutes taxes comprises et frais de gestion inclus. Il est repris dans l'e-mail de confirmation de commande et dans la facture. Les tarifs des visites et le prix total de la commande sont indiqués en euros.

EDEIS Romanité se réservent le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

### ARTICLE 5 – COMMANDE

La procédure de passation de commande en ligne comporte les étapes suivantes :

1/ Le Client sélectionne le ou les billet(s) de son choix.

Pour chaque billet, le Client choisit s'il y a lieu, le jour et l'heure de la visite, et enfin le nombre d'entrées correspondant à un tarif donné.

2/ Le Client crée un compte Client ou se connecte à son compte client par l'entrée d'un identifiant et d'un mot de passe. La création du compte client suppose la communication des informations nécessaires au traitement de la future commande : nom et prénom, adresse, téléphone, adresse e-mail et date de naissance.

3/ Le récapitulatif reprenant l'ensemble de la commande s'affiche. Après avoir vérifié sa commande et pris connaissance des présentes conditions générales de vente, le Client effectue alors le paiement en ligne de sa commande.

En cas de refus par le centre de paiement concerné, la commande est

automatiquement annulée. Tout paiement de la commande par le Client constitue une acceptation irrévocable de la commande qui ne peut être remise en cause.

4/ Le Client reçoit un e-mail de confirmation de commande avec sa facture et ses billets d'entrée.

### ARTICLE 6 – MODALITES DE REGLEMENT ET PAIEMENT

#### 6.1 Modalités de règlement

Le paiement des billets par le Client s'effectue exclusivement en euros et par carte bancaire.

#### 6.2 Opération de paiement

Le compte bancaire du Client est débité du montant de la commande dès l'acceptation de la transaction par le centre de paiement.

En cas de refus du centre de paiement, la commande est automatiquement annulée.

#### 6.3 Facture

Aussitôt la transaction effectuée, le Client dispose de la faculté d'obtenir une facture en se connectant sur son compte Client.

#### 6.4 Sécurisation des paiements

Le paiement par carte bancaire s'effectue sur les serveurs bancaires sécurisés de notre partenaire (PAYBOX). Ceci implique qu'aucune information bancaire vous concernant ne transite via le site de vente en ligne. Le paiement par carte bancaire est donc parfaitement sécurisé ; votre commande sera ainsi enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque que vous aurez choisie.

Les coordonnées de votre carte de crédit sont cryptées grâce au protocole SSL (Secure Socket Layer) et ne transitent jamais en clair sur le réseau. Le paiement est directement effectué auprès de la banque. EDEIS Romanité n'a en aucun cas accès à ces coordonnées, et ne les garde pas sur ses serveurs. C'est pourquoi elles vous sont redemandées à chaque nouvelle transaction sur notre site.

### ARTICLE 7 – CONFIRMATION DE COMMANDE

Dès confirmation par le centre de paiement du paiement de la commande, le Client reçoit un e-mail de

confirmation de sa commande.  
L'e-mail de confirmation accuse réception de la commande et contient les informations suivantes :

- la date et heure de la commande,
- les caractéristiques essentielles de la ou des billet(s) vendu(s),
- le numéro de commande unique,
- le montant total de la commande,

#### **ARTICLE 8 – MODALITES DE DELIVRANCE DES BILLETS**

Le(s) billet(s) commandé(s) est/sont, au choix du Client :

- soit téléchargeable(s) par le Client à partir de son compte Client, sous format PDF et imprimable (s) sur papier A4 à partir d'une imprimante reliée à un ordinateur. Attention : le E-ticket nécessite la possession d'une imprimante permettant de l'imprimer sur une feuille blanche de format A4. Le Client pourra indifféremment imprimer son billet imprimable en noir et blanc ou en couleur.
- soit téléchargé(s) par le Client sur son téléphone mobile depuis son compte Client.

#### **ARTICLE 9 – CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS**

Tout BILLET est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le billet (code numérique). Ne seront acceptés que les billets possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Il appartient au Client de s'assurer au jour de la visite que :

- son billet est bien imprimé en couleur ou en noir et blanc sur une feuille vierge de format A4, et comporte un QR code et des mentions parfaitement lisibles (type de visite concernée, période de validité du billet, les nom et prénom du porteur du billet) ;
- son billet comporte un QR Code et des mentions parfaitement lisibles (type de visite concernée, période de validité du billet, les nom et prénom du porteur du billet). Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté. Tout billet comportant un tarif réduit doit être présenté avec un justificatif de ce tarif réduit (carte d'étudiant ou justificatif de

demandeur d'emploi). Sont uniquement acceptées à ce titre les documents suivants en cours de validité : la carte d'identité, ou pour les enfants, le livret de famille. Le billet est uniquement valable pour la visite et la période qui y sont indiqués. Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la visite. EDEIS Romanité se réserve le droit de refuser toute entrée sur le site concerne en cas de présentation d'un billet ne respectant pas les présentes conditions.

#### **ARTICLE 10 – UTILISATION FRAUDULEUSE – PERTE – VOL DE BILLETS**

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit. La reproduction d'un billet est interdite et ne procurerait aucun avantage. Toute personne qui reproduirait illégalement un billet et/ou utiliserait un billet contrefait s'exposerait à des poursuites pénales. EDEIS refusera l'accès au site à tout porteur d'un billet comportant un QR code qui aurait déjà été scanné.

#### **ARTICLE 11 - CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ET D'ÉCHANGE DES BILLETS**

11.1 Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, l'achat en ligne d'un billet non daté peut faire l'objet d'une demande de remboursement dans le délai légal de 14 jours. En dehors de ce délai, tout billet délivré ne peut être ni échangé, ni remboursé, sauf en cas d'annulation par EDEIS de la prestation à laquelle ouvre droit le billet dans les conditions définies à l'Article 11.3. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour l'achat à distance des prestations « de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs », commandées sous forme d'un forfait ou séparément, pour une date ou à la périodicité déterminée. En conséquence, le Client ne bénéficie pas de délai de rétractation pour les commandes de billets datés, les spectacles et les événements spéciaux.

11.2. L'annulation est toutefois exclue lorsqu'elle résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 11.

11.3 En cas d'annulation par EDEIS Romanité de la prestation figurant sur le

billet, le Service Clients vous contactera au plus vite par e-mail ou par SMS pour vous en informer et vous proposera :

- soit, si c'est possible, avec le même billet, le report de la prestation concernée à un jour et/ou à une heure différent(s) ;
- soit le remboursement du billet concerné en en précisant les modalités.

11.4 Toute demande d'échange et/ou de remboursement d'un billet doit être effectuée auprès du Service Clients dont les coordonnées figurent sur le site [tickets.arenas-nimes.com](https://tickets.arenas-nimes.com)

#### **ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE**

EDEIS Romanité ne saurait être tenu responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles internes ou externes à EDEIS Romanité, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les restrictions gouvernementales ou légales.

#### **ARTICLE 13 – PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de EDEIS Romanité ou tout prestataire de service de cette dernière, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves du contrat de vente, de sa date, des commandes et des paiements intervenus.

L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle, conformément à l'article du Code Civil.

#### **ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Lors de la passation de la commande, les données à caractère personnel sont demandées au Client (nom et le prénom du client, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone et date de naissance). Ces données sont nécessaires au traitement et au suivi de ladite commande et sont également utilisées,

dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de la prestation à laquelle donne accès le billet.

Les données personnelles collectées sont traitées par la société EDEIS Romanité, au nom et pour le compte de EDEIS Romanité, dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés ». À tout moment le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Il pourra exercer ce droit auprès du Service Clients en envoyant un courrier à nos services par courrier à EDEIS Romanité– 2 Cité Foulc 30 000 Nîmes

#### **ARTICLE 15 – INTEGRALITE DES CONDITIONS GENERALES**

Le Client et EDEIS Romanité reconnaissent que les présentes conditions générales de vente constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles.

Si, pour une quelconque raison, l'une des clauses des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, elle serait réputée non écrite sans pour autant entraîner la nullité de ces conditions générales, ni altérer les autres dispositions des conditions générales.

#### **ARTICLE 16 – REGLEMENT DES LITIGES**

Les présentes Conditions générales, ainsi que toute commande passée par le Client sont régies par la loi

française. Toute réclamation doit être faite de manière appropriée et permettant de conserver la preuve du fait litigieux, en précisant le détail de votre insatisfaction ainsi que votre numéro de commande. Toute réclamation doit être formulée auprès de la Société EDEIS Romanité par voie postale à l'adresse suivante : 2 Cité Foulc 30 000 Nîmes

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours suivant l'envoi de votre réclamation, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur le site Internet <http://www.mtv.travel>